



**ARRETE DU PRESIDENT**  
**PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES**  
**D'EMPLOIS DE CATEGORIE A POUR LA REGION CORSE**  
**DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD ET DE LA HAUTE CORSE**

Le Président du Centre Départemental de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corse du Sud,

Vu la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée,

Vu la loi n°83.634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des Fonctionnaires, modifiée,

Vu la loi n°84.53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant que l'article 14 de la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale modifiant l'article 14 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, a confié au Centre de gestion Coordonateur de Région le soin d'assurer la publicité des créations et vacances d'emploi de catégories A au niveau régional,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, dont les concours ont été décentralisés, transmises par la totalité des Collectivités Territoriales de la Région Corse et enregistrées au secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Corse du Sud, pour la période du 19 au 26 Avril 2019.

**ARRETE**

**Article 1:** Les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A sont arrêtées conformément au document ci-annexé, pour la période du 19 au 26 Avril 2019 qui comporte 5 déclarations.

**Article 2:** Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de BASTIA peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**Article 3:** Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de Région,

**Fait à Ajaccio le 26 Avril 2019,**

**Le Président**  
**A. OTTAVI**

**BULLETIN DE DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS DE CATEGORIES A  
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE LA REGION CORSE**

Collectivités	Date Récep.	Date Enreg.	N° Enregistrement	Poste(s) déclaré(s)	Nombre de postes	Cat	Temps de Travail	Création ou Vacance	Observations
<b>ARRETE N° 02A20190426181 DU 26 AVRIL 2019</b>									
COLLECTIVITE DE CORSE	19.04	26.04	02A19046546 001	INGENIEUR INGENIEUR PRINCIPAL INGENIEUR HORS CLASSE (Direction de la Communication Institutionnelle – Attaché de presse - Ajaccio)	1	A	T.C	VC	/
COLLECTIVITE DE CORSE	19.04	26.04	02A19046593 001	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL ATTACHE HORS CLASSE DIRECTEUR (Direction de la Communication Institutionnelle – Attaché de presse - Ajaccio)	1	A	T.C	VC	/
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	23.04	26.04	02A19047285 001	ATTACHE (Chef de service)	1	A	T.C	VC	Liste d'aptitude Détachement Mutation interne Mutation externe Article 3
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	23.04	26.04	02A19047289 001	INGENIEUR (Chargé de mission qualité et sécurité)	1	A	T.C	VC	Liste d'aptitude Détachement Mutation interne Mutation externe Article 3
COLLECTIVITE DE CORSE	24.04	26.04	02A19047791 001	INFIRMIER EN SOINS GENERAUX DE CLASSE NORMALE INFIRMIER EN SOINS GENERAUX DE CLASSE SUPERIEURE INFIRMIER EN SOINS GENERAUX HORS CLASSE (Direction de l'Autonomie –Infirmier diplômé d'état CIA – PAERPA – Bastia)	1	A	T.C	CR	/